

Art et cultures contemporaines

Sept
2024

Sept
2026

Feuille de route ♦ Université de Montpellier



Sommaire



| | | | |
|-----------|---|-----------|---|
| 4 | Élaboration de la feuille de route | 12 | Axe 3 : Favoriser l'émancipation, l'épanouissement et la réussite |
| 4 | Organisation et missions du service Art & Culture | 14 | Axe 4 : Se structurer |
| 5 | Cadre légal de référence | 16 | Objectifs et actions |
| 6 | Préambule | 18 | Partenariats |
| 8 | Axe 1 : Refléter notre identité | 20 | Financements, lieux et modalités |
| 10 | Axe 2 : Affirmer nos valeurs | 22 | Liste des acronymes |

FEUILLE **DE** ROUTE

À la fois objet singulier dans une université sans filière artistique et élément transversal au cœur de nombreuses de nos manifestations, l'art et les cultures contemporaines ont su trouver leur place au sein de notre université.

Le temps est venu de concrétiser par une feuille de route la suite du chemin débuté il y a plusieurs années. Cette feuille de route a pour objectif de spécifier les missions en matière d'art et de cultures contemporaines, de définir les lignes directrices, de préciser les actions et les modalités de leurs mises en œuvre pour les deux années universitaires qui viennent. Mais également, et ce n'est pas le moins, elle permet d'affirmer la considération que l'établissement porte à ce sujet, source d'émancipation, d'épanouissement, de lien social, d'appartenance, de réflexion, d'émotion aussi...

C'est donc avec un certain enthousiasme que nous vous invitons, étudiantes, étudiants et personnels, à prendre toute votre part dans son déploiement.

Philippe Augé
Président de l'Université

Agnès Fichard-Carroll
Vice-présidente Formation
et Vie universitaire

ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE :

Cette feuille de route a fait l'objet de discussions avec les principaux acteurs concernés.

→ **Services centraux** : Direction de la culture scientifique et du patrimoine historique (DCSPH), Service commun de documentation (SCD)

→ **UFR, Écoles et Instituts (UEI)** : notamment la Faculté d'Éducation, l'IUT de Béziers, la Faculté de Médecine, la Faculté de Droit et Science Politique

→ **Vice-présidente étudiante et Bureau de la vie étudiante (BVE)** dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur de la Vie Étudiante. Elle tient également compte des avis et retours formulés par les étudiantes, étudiants et personnels ayant participé à des actions culturelles.

ORGANISATION DU SERVICE ART & CULTURE

Le service Art & Culture est un service de la Direction vie des campus (DVC).

Le service se compose comme suit :

- 1 responsable du service
- 1 chargée du développement culturel sur les sites Occitanie ouest (Carcassonne, Mende et Perpignan)
- 1 chargée de projets culturels
- 1 chargé de projets « culture et réussite étudiante »
- 1 assistant administratif et financier

Le service Art & Culture emploie régulièrement des étudiantes et/ou étudiants sous contrats et accueille des volontaires en service civique.

(NB) Même si le décret du 13 septembre 2018 permet la création d'un service chargé de l'action culturelle et artistique, l'Université de Montpellier (UM) n'a pas opté pour la création d'un tel service universitaire du fait d'une implantation post-fusion réussie du service Art & Culture au sein de la DVC.

MISSIONS DU SERVICE ART & CULTURE

Depuis 2009, le service Art & Culture de l'Université de Montpellier met en œuvre une politique engagée en matière d'art et de culture autour de projets pluridisciplinaires novateurs et transversaux. Il n'est en aucun cas un service d'animation de la vie des campus. Le service élabore une programmation à l'attention de la communauté universitaire et se positionne également en tant qu'acteur culturel du territoire, en ouvrant certaines manifestations au grand public.

Plus spécifiquement, le service Art & Culture propose des actions qui encouragent et favorisent l'ouverture des étudiantes, étudiants et personnels au monde de l'art, de la culture et aux différents modes d'expression artistique. Cette mission s'effectue en coordination avec les responsables des différentes structures de l'UM (directions, services, UFR, Ecoles et Instituts, structures de recherche).

Ses missions sont les suivantes :

- Réduire les disparités culturelles et les inégalités sociales.
- Construire une identité commune, singulière et riche en respectant la diversité des sensibilités.
- Contribuer à l'épanouissement individuel et à l'ouverture d'esprit.
- Permettre l'acquisition de compétences (soft skills).

Il convient de rappeler ici que l'Université de Montpellier possède un patrimoine artistique historique considérable mais qui n'est pas le sujet de cette feuille de route qui se concentre sur l'art contemporain. De même, en sont exclues les actions aussi nombreuses qu'inventives de diffusion de la culture scientifique. Dans les deux cas toutefois, des passerelles existent avec l'art contemporain, nous y reviendrons.

CADRE LÉGAL DE RÉFÉRENCE

→ Article L123-3 du Code de l'Éducation

Les missions du service public de l'enseignement supérieur sont :

- 1° La formation initiale et continue tout au long de la vie ;
- 2° La recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société. Cette dernière repose sur le développement de l'innovation, du transfert de technologie lorsque celui-ci est possible, de la capacité d'expertise et d'appui aux associations et fondations, reconnues d'utilité publique, et aux politiques publiques menées pour répondre aux défis sociétaux, aux besoins sociaux, économiques et de développement durable ;
- 3° L'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle ;
- 4° La diffusion de la culture humaniste, en particulier à travers le développement des sciences humaines et sociales, et de la culture scientifique, technique et industrielle ;
- 5° La participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- 6° La coopération internationale

→ Article L123-6 du Code de l'Éducation

« Le service public de l'enseignement supérieur a pour mission le développement de la culture et la diffusion des connaissances et des résultats de la recherche »

→ Protocole d'accord du 17 novembre 1993

Relatif à l'éducation artistique entre les ministères de l'Éducation nationale, de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Jeunesse et des Sports

→ Circulaire du 3 janvier 2005

D'orientation sur la politique des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de la Culture en matière d'éducation artistique et culturelle, à destination des Préfets de région (DRAC) et des Recteurs Art. 5

→ Convention-cadre

Université, lieu de culture du 12 juillet 2013

→ Plan National de Vie Étudiante 2015

→ Loi relative à l'orientation et la réussite étudiante du 8 mars 2018

Ainsi que le décret de mise en place de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

→ Décret n° 2018-792 du 13 septembre 2018

Relatif aux services communs universitaires « Art. D. 714-93.- Chaque université assure le développement de l'action culturelle et artistique à destination des étudiants et des personnels.

À cet effet, elle peut créer, par décision du conseil d'administration après avis du conseil académique, un service universitaire chargé de l'action culturelle et artistique. »

→ Article D714-29 du Code de l'Éducation sur les missions des SCD

5° Participer, à l'intention des utilisateurs, à la recherche sur ces différentes ressources ainsi qu'aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'université.

« Disons nettement, tout d'abord, qu'à la vérité « l'Art » n'a pas d'existence propre. Il n'y a que des artistes. »

— Ernst Gombrich



Préambule

A l'instar des propos d'un des plus célèbres historiens de l'art, il nous apparaît difficile de donner une définition précise de ce que sont l'art et les cultures contemporaines. Nous retiendrons celle d'une production humaine dotée d'une valeur esthétique. Par définition, l'art contemporain regroupe les œuvres post-modernes apparues de 1945 à nos jours. Le terme « cultures contemporaines » est employé ici pour indiquer que les actions conduites peuvent s'étendre à des disciplines et processus de créativité qui ne sont pas strictement liés aux Beaux-Arts¹ (artisanat par exemple).

Nous souhaiterions avant toute chose attirer l'attention sur deux singularités liées à l'art et les cultures contemporaines dans une université :

→ Les publics visés par la sensibilisation à l'art et les cultures contemporaines, à savoir la communauté universitaire dans son ensemble, étudiantes, étudiants et personnels qui peuvent être également les autrices et auteurs de créations. Pour autant, les publics hors université sont régulièrement associés dans certaines activités.

→ Les liens que l'art et les cultures contemporaines entretiennent avec les autres missions fondamentales de l'Université, à savoir la formation et la recherche. Concernant la formation, notre Université ne comporte pas stricto sensu de filière artistique, même si notre offre comporte des enseignements artistiques.

L'apport de l'art et les cultures contemporaines dans la construction d'un parcours universitaire, et c'est sans doute l'un de nos défis, ne doit pas être négligé. Concernant la recherche, sans en faire la signature de toute la programmation proposée, les liens entre art et science sont bien naturellement et particulièrement explorés.

Une politique artistique et culturelle à l'université constitue une composante essentielle de la formation générale. Cette politique active, diversifiée et continue² se traduit par le soutien aux pratiques artistiques et culturelles des usagers, les résidences d'artistes, les interventions d'artistes ou de professionnels dans les enseignements, la co-création et la gestion d'espaces culturels universitaires, ainsi que les projets de recherche et de création associant enseignantes-chercheuses enseignants-chercheurs et artistes ou professionnels de la culture.³

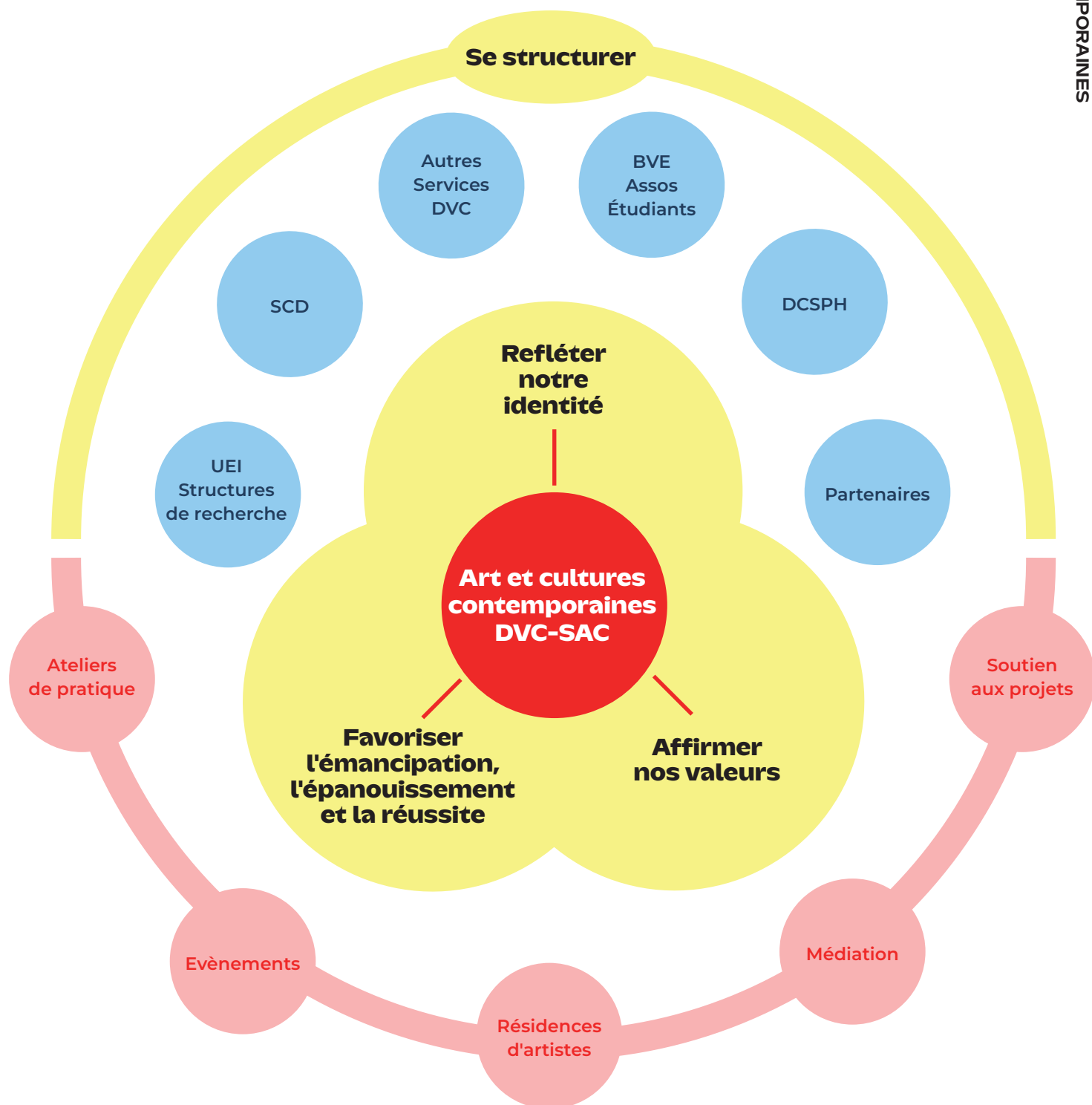
Forts de ces constats, des expériences conduites depuis une dizaine d'années et du bilan des années 2021, 2022 et 2023 (rapports d'activité disponibles en ligne sur le site du service art & culture) et en lien avec la stratégie de l'établissement développée dans le volet spécifique du contrat de site 2021-2026⁴, nous avons retenu quatre lignes directrices pour cette feuille de route :

- **Refléter notre identité**
- **Affirmer nos valeurs**
- **Favoriser l'émancipation, l'épanouissement et la réussite**
- **Se structurer**

¹ « Les Beaux-Arts sont, dans la tradition académique occidentale, un ensemble de disciplines artistiques. Ils incluent historiquement le dessin, la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, la poésie, le théâtre et la danse ». (Source Magazine des Beaux-Arts)

² Protocole d'accord du 17 novembre 1993.

³ Circulaire du 3 janvier 2005, art.5.



❖ Volet spécifique du **contrat de site**, « Objectif 4 : Proposer une offre culturelle attractive, diversifiée et exigeante : La politique culturelle constituera un fort enjeu pour la prochaine période contractuelle dans un objectif de démocratisation des pratiques, d'acquisition de « soft skills » et de développement du lien social. L'extension des actions sur l'ensemble des sites délocalisés et tout au long de l'année universitaire, y compris pendant les vacances universitaires, seront prioritaires. Véritable lieu de culture, l'Université poursuivra les expériences d'artistes en résidence qui constituent des moments de travail privilégiés et fructueux entre artistes/étudiants/enseignants-chercheurs/chercheurs/personnels Biats. De même, les projets culturels et pédagogiques dont certains donnent lieu à validation d'UE seront étendus. L'offre en matière de pratique artistique sera également étoffée en conservant l'originalité des propositions (atelier d'artisanat d'art, atelier de musique assistée par ordinateur...).

Enfin, de multiples partenariats seront noués avec les acteurs territoriaux dont la DRAC et la Métropole notamment dans le cadre de la convention qui sera signée à l'automne et qui permettra la naissance de diverses collaborations. »

REFLÉTER

NOTRE IDENTITÉ

Axe 1:

Comme évoqué précédemment, le développement de l'art et des cultures contemporaines au sein de notre université nous semble devoir être pensé en lien direct avec nos missions principales de formation et de recherche et en cohérence avec nos domaines d'activités multidisciplinaires qui ne couvrent cependant pas les arts, les lettres et les langues.

Dans cet esprit, il est important de soutenir les actions artistiques et culturelles dans les formations. Ainsi, dans le cadre de l'appel à projet Formation du Programme d'Excellence I-Site (AAP PEI), une enveloppe budgétaire est réservée aux actions culturelles dans les formations. En 2023, deux projets lauréats ont été sélectionnés, l'un « l'YES » (FDS) concernant l'apprentissage de l'anglais par le théâtre, l'autre « FÉAPAC » (FDE) consistant à proposer un « itinéraire » artistique destiné à développer les compétences professionnelles, artistiques et culturelles des étudiantes et étudiants. Le soutien financier de ce type de projet nous semble important à pérenniser.

De même, nous proposons de favoriser l'intervention d'artistes dans le cadre de la recherche, notamment autour des thématiques Nourrir, Soigner, Protéger. Pour illustrer cette rencontre entre l'art et la recherche, nous pouvons citer l'exemple de Leonardo Montecchia, artiste accueilli en résidence qui a poursuivi une série d'actions en lien avec les laboratoires EuroMov DHM et LIRMM. Il est ainsi envisagé de favoriser l'accueil d'artistes et le développement de micro-résidences en lien avec la recherche.

Croiser l'art et la science est également, au vu de notre identité, une piste d'actions à privilégier et nous souhaitons donc dynamiser les pratiques

artistiques liant art et science. Nous entendons ainsi poursuivre les ateliers de pratiques artistiques⁵ joignant les deux champs, comme les ateliers de Publication Assistée par Ordinateur (PAO), de Musique Assistée par Ordinateur (MAO), d'arts graphiques ou encore de type « Do It Yourself ». La poursuite de journées autour des questionnements art / science / mouvement est également à la réflexion.

Les résidences d'artistes sont des actions phares de l'établissement, déployées depuis plusieurs années et sur plusieurs mois. Les choix des artistes en résidence sont toujours opérés pour permettre à l'artiste de concevoir un projet en prise avec le monde universitaire, notamment en incluant le public étudiant.

Se sont ainsi succédés sur les cinq dernières années : Ganaëlle Maury et Émilie Plateau (BD et création sonore) en 2020/2021, Stéphane Clor (arts plastiques, musique et mathématiques) en 2022/2023, Maras (slam et poésie sonore) en 2022/2023, Maddalena Pornaro et Virginie Terroitin du collectif I amicale (architecture) en 2022/2023 et Leonardo Montecchia (arts du mouvement) en 2023/2025.⁶

Un effort est toujours effectué lors de leur conception pour engager plusieurs structures de formation et de recherche et plusieurs publics étudiants, en témoigne ainsi la résidence effectuée par Maras en 2022/2023 sur les sites nîmois qui a permis de toucher les étudiantes et étudiants de l'IUT, de la Faculté de Médecine et de la Faculté d'Éducation. C'est en ce sens que nous souhaitons continuer à œuvrer pour accueillir des artistes, en favorisant leur circulation au sein de l'établissement, qu'ils aient été sollicités au niveau du service Art & Culture ou directement au sein des UEI par exemple. D'autres modes d'intervention

⁵ Les ateliers de pratiques artistiques sont développés dans la perspective du dispositif national dénommé l'Éducation Artistique et Culturelle : « L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) a pour objectif d'encourager la participation de tous les enfants et les jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture, une pratique artistique ou culturelle. La généralisation de l'EAC implique la mobilisation de l'ensemble des acteurs ministériels, artistiques, culturels, associatifs, territoriaux pour développer des actions au plus près des territoires. » (source : www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-artistique-et-culturelle)

d'artistes sont aussi régulièrement proposés, qu'il s'agisse de l'ouverture de la saison culturelle par un artiste réalisant une affiche et une risographie, ou encore la genèse du calendrier de l'établissement. Ces actions à prolonger sont autant d'occasions de sensibilisation et de rencontre avec la création.

L'identité de l'Université en matière culturelle est aussi reflétée par les œuvres d'art contemporain réalisées dans le cadre du 1% artistique. Le 1% artistique est un dispositif créé en 1951 afin de soutenir la création contemporaine, sensibiliser les citoyens à l'art et offrir au plus grand nombre un contact direct avec des œuvres d'art. Cette démarche prévoit l'affectation d'1% du coût des travaux de construction, d'extension ou de réhabilitation de certains bâtiments publics à la réalisation d'une ou de plusieurs œuvres conçues pour le lieu qui les accueille.

À l'Université de Montpellier, les premières œuvres réalisées dans le cadre de ce dispositif datent de la construction du campus Triolet dans les années 1960-1970. Les architectes

Philippe Jaulmes et Jean de Richemond conçoivent alors un programme de décoration ambitieux et font appel à des artistes de renom comme Pol Bury, Yaacov Agam et Albert Dupin. La plupart des œuvres réalisées sont de style «Op Art» (ou art optique) et de style cinétique (œuvres en mouvement). Plusieurs actions ont été engagées par la DCSPH pour faire connaître ces œuvres et les restaurer (www.unpourcentartistique.umontpellier.fr) notamment grâce à des financements de la DRAC Occitanie. De nouvelles actions seront programmées pour faire connaître ce patrimoine contemporain.

Enfin, en tant qu'établissement d'enseignement supérieur, nous participons aux grands événements nationaux dans le domaine de la culture sous toutes ses formes : Les Nuits de la lecture, Prix Roman des étudiants France Culture, et Journées arts et culture dans l'enseignement supérieur (JACES). Un travail est effectué pour mobiliser davantage d'étudiantes et d'étudiants sur cette action programmée en avril, période souvent consacrée aux révisions.

Rencontre, diversité, contemporanéité, continuité.

⑥ L'impact de la présence d'œuvres ou d'artistes dans les lieux de formation et notamment à l'Université de Montpellier est argumenté dans l'article de C. Blanvillain : « État des lieux et des mouvements, la place de l'art à l'Université de Montpellier » in « Ce que l'art fait à l'École » sous la direction de Valérie Dupont et Alain Bonnet, Mare et Martin, p173-189.

AFFIRMER

NOS VALEURS

Axe 2 :

L'art et les cultures contemporaines sont un domaine particulièrement vaste. Considérant à la fois nos forces et l'absence du domaine « arts, lettres, langues » dans nos formations, qui aurait permis sans doute d'envisager des approches théoriques ou par exemple ciblées sur des médiums spécifiques, l'orientation privilégiée, sans être unique, est de favoriser une approche par laquelle l'art et les cultures contemporaines viennent refléter ou promouvoir nos valeurs. Il n'est donc pas question ici de réduire l'art à une fonction utilitariste mais d'accueillir les cheminements des artistes sur des sujets qui nous préoccupent.

Nous souhaitons donc favoriser la sensibilisation et l'engagement de la communauté universitaire au travers de l'art notamment en continuant de proposer des événements artistiques lors des journées et semaines de mobilisation à l'UM. Dans le cadre de « Donner des Elles à l'UM », des représentations musicales ou théâtrales ont été proposées, des œuvres (« Théorie d'être ensemble », fresque de Débitdebeau installée dans le bâtiment 7 du Campus Triolet en 2021), des expositions et des livrets ont été ainsi créés (« GestuElles » de Jean-Jacques Ader en 2016, « Mots d'Elles » de Sylvie Goussopoulos et Romain Oudin en 2018, « Inspirations » de Laure Boin en 2019, « Flou-e » de Cahuate Milk en 2022...).

C'est également le cas dans le cadre de la semaine de lutte contre les LGBT+phobies (« La Parole au crayon » d'Emilie Plateau en 2021, « L'amour ne se juge pas, il se vit » de Laure Boin en 2023...) ou encore lors de la semaine

de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Les propositions artistiques sollicitées par le service dans ce cadre sont conditionnées par la thématique abordée lors de ces événements. Nous souhaitons cependant également faire partager l'expression de certains artistes qui abordent dans leur travail une thématique autour de l'inclusion et de l'équité en leur proposant des micro-résidences.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, nous proposons aux personnels de l'Université un parcours de spectacle « culturesponsible » leur permettant d'assister, à prix très réduits voire parfois gratuitement, à des spectacles de nos partenaires et de partager un moment convivial. Il s'agit ici de proposer des spectacles exigeants, peut-être parfois déroutants, sur des thématiques en lien avec la responsabilité sociale et de permettre aux personnels d'oser une expérience qu'ils n'auraient sans cela peut-être pas tentée. Notre souhait est également de développer cette approche en direction des étudiantes et étudiants.⁷

Enfin, nous souhaitons développer les actions autour du handicap et organiser notre activité d'ateliers de pratiques artistiques dans la mesure du possible dans une perspective d'inclusion. Ainsi des ateliers à distance, souvent plus confortables pour des publics en situation de handicap, sont régulièrement proposés. Pour exemple, ces ateliers peuvent convenir aux étudiantes et étudiants qui, du fait de leur handicap, ne peuvent être en proximité avec d'autres personnes.

⁷ Une politique d'accès à l'offre culturelle du territoire (gratuité, tarifs privilégiés) est déjà rendue possible grâce aux partenariats avec les structures culturelles (le dispositif Yoot du CROUS Montpellier, OONM, Musée Fabre, etc.). Elle pourra être accentuée et faire l'objet d'une communication accrue.

*« Vraiment très bien,
pour une fois, de pouvoir
participer à une activité
proposée par l'UM.
Je n'aurais d'ailleurs jamais
pensé que [la pratique
artistique en distanciel]
pouvait apporter autant.
Cela a été une excellente
expérience ! »⁸*

**Expérience,
responsabilité,
transformation /
transition**



FAVORISER

Axe 3 :

L'ÉMANCIPATION,

L'ÉPANOUISSEMENT

ET LA RÉUSSITE

Cet axe concerne les étudiantes et étudiants. Il recroise bien entendu des préoccupations évoquées précédemment mais qui sont précisées ici en termes de réussite étudiante, de pratiques artistiques et d'engagement.

Nous pensons que l'art et les cultures contemporaines sont des ferments de l'émancipation, de l'épanouissement et de la réussite. Comme le souligne Marie-Christine Bordeaux : « derrière l'homogénéité de la formule « population étudiante » se cache une hétérogénéité de plus en plus importante, liée à la massification de l'enseignement supérieur. Le temps de la vie étudiante est souvent considéré comme une période de la vie favorable à une multiplication d'activités de loisir et d'engagements ».^①

Aussi une éducation artistique et culturelle participe de l'élévation du niveau de formation en apportant une culture générale et des compétences transversales, atouts pour la réussite universitaire, l'insertion professionnelle et l'épanouissement personnel.

De plus, nous souhaitons promouvoir des ateliers de pratiques, y compris sous forme de stages pendant les petites vacances et sur des week-ends. Ce format convient bien aux étudiantes et étudiants décohabitants et notamment internationaux qui restent sur le site de leurs études pendant les vacances.

« La découverte d'un nouveau support artistique et de pouvoir discuter avec d'autres personnes qui ont des intérêts communs c'est très enrichissant. Cela donne également une dimension plus "vivante" à la faculté et la possibilité de voir les beaux projets existants et envisageables. »

« Cet atelier m'a fait du bien physiquement ET moralement. Faire des activités plus créatives, que je n'aurais pas fait spontanément, se changer les idées de nos études. »

— Témoignage étudiant

L'objectif est également d'axer certains ateliers sur une dimension permettant l'acquisition de compétences. L'atelier PAO est en ce sens emblématique d'un espace de création qui peut être aussi utile à la réussite. Cette veine mérite donc d'être creusée plus avant et les étudiantes et étudiants ne s'y trompent pas.

« L'atelier court-métrage m'a permis de m'intégrer dans un projet de grande envergure, il m'a permis de me sentir acteur de la société mais aussi m'a aidé à de mieux en mieux identifier une part de moi-même. J'espère de tout cœur, pouvoir refaire cet atelier l'année prochaine dans un sujet qui m'intéresse tout autant ! »

— Témoignage étudiant

^① Marie-Christine Bordeaux, « Culture à l'université : un cas singulier de démocratie culturelle », L'Observatoire, 2023/1 (N° 60), p. 28-32, p.30. DOI : 10.3917/lobs.060.0028. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2023-1-page-28.htm>

Par ailleurs, nous souhaitons proposer et évaluer de nouvelles actions culturelles destinées à favoriser la réussite étudiante. Cet objectif, pour lequel un chargé de projet a été recruté est en effet inscrit dans le cadre de l'axe réussite étudiante du Contrat d'objectifs, de moyens et de performance de l'UM.

Concernant la pratique artistique, l'établissement proposera au 1^{er} semestre 2024 un cadrage concernant les étudiantes et étudiants artistes, inspiré du guide publié par le département de la réussite et de l'égalité des chances (MESR-DGESIP A2-3). L'idée, sur le modèle des sportifs de haut niveau, est de permettre aux étudiantes et étudiants de concilier leur projet artistique et leur projet d'études. Sur le versant concernant les propositions émanant des étudiantes et étudiants,

nous souhaitons soutenir leurs actions en valorisant les associations culturelles et initiatives personnelles (compétences personnelles : musique, photo...). Pour encourager les pratiques amateurs, la possibilité de créer un festival « Les étudiants ont du talent ! » est à l'étude.

Dans cette perspective également, des « open badges » (des badges virtuels permettant de reconnaître et de valoriser les apprentissages non-formels) seront créés pour reconnaître l'engagement culturel des étudiantes et étudiants. Toujours dans une étape prospective, nous souhaiterions développer des partenariats culturels permettant à nos étudiantes et étudiants de rencontrer leurs homologues étudiants dans une école d'art ou d'une université à l'étranger.

Développement, ouverture, soft skills

SE**Axe 4 :**

STRUCTURER

Notre caractère multi-composantes et multi-sites, la variété de nos directions et services ayant partie liée avec l'art et les cultures contemporaines et notre inscription dans un tissu partenarial au-delà de l'Université nous appellent à davantage de structuration. L'université est un lieu de culture, de vie, d'échanges, d'expériences, de pratiques individuelles et collectives. Elle s'inscrit dans les vies culturelles locale, nationale et internationale, notamment en entretenant et développant des rapports essentiels avec les partenaires.

Il va de soi que chaque structure de l'UM peut en effet développer ses propres actions culturelles et l'idée ici est de maximiser, si elle le souhaite, la portée de ses actions. L'action culturelle sur les sites distants de Montpellier a pu se développer aussi par le recrutement sur ressource CVEC d'une chargée de développement culturel. Affectée au service Art & Culture de la DVC, elle est implantée à Carcassonne et peut développer des actions également sur les sites de Perpignan et Mende. Le succès de cette approche est évident comme en témoignent les restitutions de résidence artistique ou d'ateliers de pratique artistique (exemple : résidence avec le collectif d'architectes l'amicale en 2022/2023 sur le site de Carcassonne avec la participation des personnels, étudiantes et étudiants sur un projet commun, permettant de créer un vrai lien social). Aussi, le maintien de cet emploi est une véritable priorité pour permettre des actions de qualité et adaptées à l'environnement territorial.

Le service Art & Culture entretient par ailleurs des liens forts avec les autres services de la DVC (Qualité de vie au travail, Handiversité, Vie étudiante). Des échanges nombreux et fluides existent également entre le service Art & Culture, la DCSPH et le SCD. Un rendez-vous bisannuel sera organisé pour échanger sur les programmations respectives.

Nous pouvons constater également qu'un réseau informel « art et culture » s'est créé. Afin de le renforcer, nous proposons de créer un réseau de référents culture nommés par les UEI et de l'animer. D'autres rencontres seront instaurées annuellement avec les structures de recherche qui le souhaitent, avec le/la vice-président étudiant, le BVE et les associations culturelles étudiantes, ainsi qu'avec nos partenaires externes. Nous prévoyons également de solliciter nos partenaires (CROUS, Métropole...) pour des rencontres sur une base annuelle autour des partenariats et conventions qui nous lient.

Si le service Art & Culture est à l'initiative de nombreuses actions culturelles, il peut être également conseil ou partie prenante des actions art et culture des autres structures de l'UM. Ceci s'opère par exemple au sein de la commission Culture de la Faculté d'Éducation. Il est également prévu qu'il soit consulté dans le cadre de la programmation culturelle de la DCSPH, notamment concernant les expositions proposées à l'Orangerie du Jardin des Plantes.

L'identité de l'action culturelle passe également par les lieux culturels. Il en existe peu qui soient dédiés en propre à des expositions ou performances. Habitude a été prise de proposer des spectacles au sein de la MDE Richter ou dans des amphis et de s'adapter pour être présents sur des lieux de vie étudiante afin de capter un public de passage. Parfois, nos limites sont atteintes notamment lorsque les œuvres doivent être protégées. Beaucoup est attendu donc des nouveaux locaux dédiés à l'art et les cultures contemporaines au sein du bâtiment Village des Sciences B (VDSB) du campus Triolet que nous souhaitons envisager comme un lieu visible, vivant, proposant des espaces collaboratifs pour favoriser également une fréquentation autonome.

Synergie, dialogue, rayonnement.

Indicateurs

Pour suivre l'avancée des objectifs et actions de la feuille de route nous proposons différents indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

- **Nombre de participantes et participants aux ateliers**
- **Nombre de participantes et participants aux actions du service Art & Culture**
- **Nombre d'artistes accueillis**
- **Nombre d'ateliers / nombre d'heures d'ateliers**
- **Nombre de partenariats**
- **Taux de satisfaction des personnes ayant suivi les ateliers**

| Axes | Objectifs | Actions |
|--|---|---|
| → Refléter notre identité | Soutenir l'action culturelle dans les formations et en lien avec la recherche, notamment sur les thématiques « Nourrir Soigner Protéger » | Poursuivre l'appel à projet formation dédié Proposer des micro-résidences et accueils d'artistes |
| | Dynamiser les pratiques artistiques liant art et science | Promouvoir les ateliers de type Publication Assistée par Ordinateur, Musique Assistée par Ordinateur, Arts graphiques, « Do It Yourself », Journées « art, science, mouvement » |
| | Proposer des résidences d'artistes en prise avec le monde universitaire et notamment le public étudiant | Poursuivre et développer la programmation sur l'ensemble des structures de l'UM Favoriser la circulation des artistes accueillis entre les différentes structures de l'établissement |
| | Rythmer la production de nos supports institutionnels par des interventions d'artistes | Faire intervenir des artistes sur des projets ponctuels (affiche, calendrier,...) |
| | Valoriser le « 1% artistique » de l'établissement | Poursuivre les actions de médiation et de préservation |
| → Affirmer nos valeurs | Favoriser la sensibilisation et l'engagement de la communauté universitaire au travers de l'art | Faire intervenir des artistes lors des événements phares en matière de responsabilité sociale |
| | Faire intervenir en priorité des artistes ayant fait de l'inclusion et de l'équité leur thème de travail | Proposer des micro-résidences thématiques |
| | Faire découvrir des spectacles exigeants et engagés | Poursuivre le parcours « culturessponsible » et développer cette action pour les étudiantes et étudiants |
| | Développer l'inclusion au sein de nos actions | Proposer des ateliers inclusifs (en visio par exemple) Développer des actions avec le service Handiversité |
| → Favoriser l'émancipation, l'épanouissement et la réussite | Développer les pratiques artistiques en général et notamment dans une perspective de réussite étudiante | Proposer des ateliers de pratiques artistiques, y compris sous forme de stages |
| | Axer certains ateliers vers une dimension permettant l'acquisition de compétences | Proposer des actions culturelles favorisant la réussite étudiante et les évaluer |

| Axes | Objectifs | Actions |
|---|--|---|
| → Favoriser l'émancipation, l'épanouissement et la réussite | Favoriser l'accueil des étudiantes et étudiants artistes à besoins particuliers | Établir un cadrage dédié et communiquer à son sujet |
| | Soutenir les actions culturelles des étudiantes et étudiants | Valoriser les associations culturelles et initiatives personnelles d'étudiantes et étudiants (compétences personnelles : musique, photo...) Encourager les pratiques amateurs en envisageant par exemple un festival « Les étudiants ont du talent! » |
| | Valoriser l'engagement culturel des étudiantes et étudiants | Proposer un open badge art et culture |
| | Développer nos partenariats | Imaginer des partenariats privilégiés avec certaines écoles d'art Proposer une action à l'international avec une université partenaire |
| → Se structurer | Soutenir l'action culturelle dans les structures de l'UM et notamment sur les sites éloignés | Maintenir l'emploi de chargée de développement culturel à la FDE, sur le site de Carcassonne |
| | Animer un réseau art et culture au sein de l'établissement et avec nos partenaires | Proposer un réseau de référents Art & Culture (A&C) sur l'ensemble des composantes Proposer une réunion annuelle avec les directions et services impliqués dans des actions Art & Culture Proposer un échange avec les structures de formation et de recherche intéressées par le développement d'actions Proposer une réunion annuelle avec VPE, BVE et associations culturelles de l'UM Prévoir une ou plusieurs réunions partenariales |
| | Être conseil ou partie prenante des actions A&C des autres structures de l'UM | Poursuivre ou mettre en place la participation du service Art & Culture aux : → Commission Culture de la Faculté d'Éducation → Commission de sélection de la programmation de la DCSPH |
| | Aménager des espaces culturels | Penser la partie VDS B dédiée à l'art et aux cultures contemporaines comme un lieu visible, vivant et collaboratif pour une fréquentation autonome |
| | | |

L'art et les cultures contemporaines à l'UM, quels partenaires ?

Cette feuille de route concerne l'art et les cultures contemporaines dans le cadre des missions du service Art & Culture de l'UM.

Au niveau de l'Université, d'autres acteurs très nombreux interviennent dans le champ de l'art et les cultures contemporaines ou s'en servent comme medium. On peut citer le Service Commun de Documentation, la DCSPH, les UEI ou les structures de recherche, les associations étudiantes...

Dans toutes les interactions, une articulation souple et simple est trouvée en fonction des actions entre ces divers interlocuteurs et le service Art & Culture qui peut agir comme organisateur principal, co-organisateur ou conseiller.



Service commun de documentation (SCD) :

Le service commun de documentation participe à la promotion et à la mise en œuvre de la politique culturelle de l'Université, à destination de tous ses publics. Son action s'incarne, au sein de ses bibliothèques, dans une programmation d'événements variés, à dimension nationale ou locale, relevant de la diffusion de la culture artistique et contemporaine autant que de la culture scientifique : expositions, conférences, débats, projections, installations, performances...

Elle favorise aussi l'accueil et l'accompagnement des initiatives étudiantes, ainsi que des personnels, enseignants ou chercheurs, avec l'ambition de valoriser la créativité des acteurs et la médiation grand public des ressources et des productions de l'Université.

Direction de la culture scientifique et du patrimoine historique (DCSPH) :

La Direction de la culture scientifique et du patrimoine historique a pour missions de conserver et mettre en valeur les collections documentaires, scientifiques et artistiques de l'Université de Montpellier.

A ce titre, elle organise la restauration des œuvres créées dans le cadre du «1% artistique», et conçoit régulièrement des expositions croisant les domaines scientifiques et artistiques, soit au moyen de la présentation d'objets patrimoniaux, soit grâce à un dialogue fécond avec des œuvres d'art contemporain.



Hors université, les partenaires sont nombreux.

Une action culturelle est rarement conçue de manière isolée au sein de l'Université, aussi doit-elle être ancrée dans le territoire.

Voici une liste non exhaustive de nos partenaires (2023/2024) :

AGIT'Hé, Les Amis du cinoch', Arts Vivants 11, CROUS de Montpellier Occitanie, KOVisuel, Le Domaine d'O, Fiertés Carcassonne, Fonds Régional d'Art Contemporain Occitanie, GRAPh-CMI, Gzilepoc, Le lieu multiple Montpellier, MO.CO., Musée Fabre de Montpellier Méditerranée Métropole, Opéra Orchestre National Montpellier, Paloma - Scène de Musiques Actuelles de Nîmes Métropole, Prix du roman étudiants France culture, Radio Campus Montpellier, Théâtre des 13 vents - CDN Montpellier, Théâtre la Vignette - Université Paul Valéry Montpellier, Théâtre Jean Vilar.

L'Université de Montpellier est adhérente au réseau national Art + Université + Culture.

L'art et les cultures contemporaines à l'UM, quels financements ?

La contribution vie étudiante et de campus a largement favorisé le développement d'actions culturelles à destination des étudiantes et étudiants. Pour n'en citer qu'un exemple, le recrutement d'une chargée de développement culture a été effectué sur nos sites Occitanie Ouest (implantation à Carcassonne), ce qui a permis de déployer une programmation qui connaît un franc succès.

→ Les financements CVEC ne permettent toutefois pas de financer des actions de formation ou des actions destinées aux personnels, ce qui nécessite que l'établissement abonde au budget du service.

→ Concernant les formations, un AAP PEI a permis de soutenir les UEI qui souhaitent développer des actions artistiques et culturelles dans leur formation.

→ La DRAC finance une partie des actions d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) : ateliers de pratiques artistiques, résidences d'artistes (à hauteur de 50% des dépenses artistiques).



L'art et les cultures contemporaines à l'UM, quels lieux ?

Maison des étudiants, salle ateliers à l'(S)pace, futur VDS B... dans les murs, en extérieur sur les campus, dans les espaces d'exposition des BU et ailleurs.

L'art et les cultures contemporaines à l'UM, quelles modalités ?

① Ateliers et stages de pratiques artistiques

Afin d'encourager et de développer les pratiques artistiques amateurs, chaque semestre, le service propose aux étudiantes, étudiants et personnels de découvrir et pratiquer différentes disciplines artistiques très variées : technologies numériques (musique et PAO), arts plastiques, spectacle vivant...

Gratuits, ils sont animés par des professionnels ou artistes reconnus et se déroulent principalement sur les campus de l'Université ou ponctuellement dans les institutions culturelles du territoire. Limités à un nombre de participantes et participants restreint, ces ateliers réguliers hebdomadaires ou stages ponctuels s'adressent aux personnes débutantes et initiées.

② Résidences d'artistes

Le partage de l'expérience de la création est au cœur de notre investissement, c'est pourquoi nous développons activement un programme de résidences d'artistes. Immérgés dans ce lieu de connaissance, de transmission et de recherche, les artistes sont invités à confronter leur pratique et leur univers artistique aux compétences et quotidiens de la communauté universitaire.

Le service Art & Culture souhaite ainsi engager un dialogue autour de « la fabrique » de l'œuvre. Ses dimensions conceptuelles, esthétiques et techniques sont interrogées au travers d'actions de médiation pensées par les artistes invités, avec qui nous tenons à cœur de tisser des liens durables.

③ Soutien aux projets culturels

Le service Art & Culture soutient les initiatives individuelles ou collectives portées par les étudiantes et étudiants, personnels, laboratoires, facultés, écoles et instituts, à travers le prêt de matériel, l'accompagnement et l'aide au montage de projets.

④ Médiation

En partenariat avec les structures culturelles du territoire, le service Art & Culture organise des actions de médiation autour de spectacles et expositions. Visites des coulisses, rencontres avec les équipes artistiques : autant d'approches complémentaires pour accompagner étudiantes, étudiants et personnels dans la découverte des œuvres.

Une sélection de spectacles faisant écho à des problématiques sociétales est proposée aux personnels dans le cadre du parcours «culturesponsible».

Le service offre également aux étudiantes et étudiants l'accès à des spectacles et des actions de médiation en partenariat avec le dispositif YOOT du Crous, soutenu financièrement par l'UM.

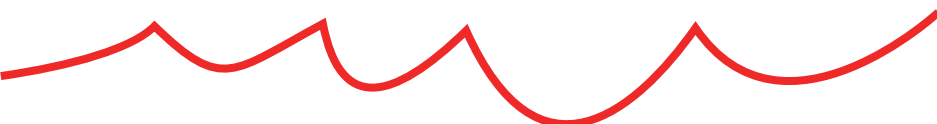
⑤ Événements

Tout au long de l'année, le service Art & Culture demeure connecté au fil de l'actualité culturelle en participant à des événements tels que les Journées art et culture dans l'enseignement supérieur, Les Nuits de la lecture... enrichissant ainsi l'offre culturelle de l'UM tout en s'inscrivant dans des dynamiques nationales.

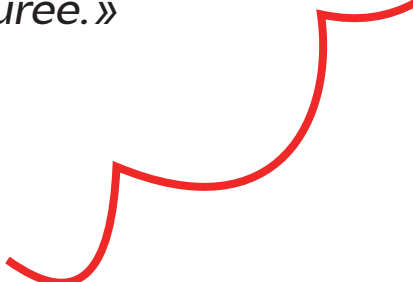
LISTES **DES** **ACRONYMES**

| | | | |
|----------------|--|--------------|---|
| A&C | Art & Culture | JACES | Journées art et culture dans l'enseignement supérieur |
| BU | Bibliothèque universitaire | MAO | Musique assistée par ordinateur |
| BVE | Bureau de la vie étudiante | MDE | Maison des étudiants |
| CROUS | Centre régional des œuvres universitaires et scolaires | OONM | Opéra et Orchestre National Montpellier |
| CVEC | Contribution de vie étudiante et de campus | PAO | Publication assistée par ordinateur |
| DCSPH | Direction de la culture scientifique et du patrimoine historique | SCD | Service commun de documentation |
| DRAC | Direction régionale des affaires culturelles | UE | Unité d'enseignement |
| DVC | Direction vie des campus | UEI | UFR, Écoles, Instituts |
| EAC | Education artistique et culturelle | UFR | Unité de Formation et de Recherche |
| FDE | Faculté d'Education | UM | Université de Montpellier |
| FDS | Faculté des Sciences | VDSB | Village des sciences B |
| FSDIE | Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes | VPE | Vice-président étudiant |

Nous souhaitons pour le mot de la fin donner la parole à une étudiante ayant suivi l'UE art et sciences de la FDS, car ce témoignage véhicule des questionnements, de la joie, de l'émancipation, du réconfort, du partage, du désir, et davantage encore... c'est tout ce que l'art et les cultures contemporaines apportent... et que nous essayons de mettre en œuvre.



« Le cours qui m'a le plus apporté est le cours de Ganaëlle Maury (une artiste qui était accueillie en résidence). En expliquant que ce n'était pas que le produit final qui était le plus important pour elle mais le processus (les choses que l'on apprend en réalisant l'œuvre et les échanges que l'on a pu faire pendant qu'on réalise une œuvre) elle m'a fait dire que c'est pareil pour tout ce qu'on apprend. J'ai commencé mes études sans savoir ce que j'allais faire plus tard comme elle commence ses œuvres sans savoir quel sera le résultat final. Elle m'a fait prendre conscience que c'est ce que j'apprends, les personnes que je rencontre pendant mes études et même au long de la vie qui sont le plus important et qu'il ne faut pas se préoccuper du résultat mais profiter du processus. De plus son enthousiasme et sa vision de l'art m'ont rendue heureuse. En écoutant le paysage sonore qu'elle a réalisé au Mexique, je me suis sentie remplie de joie et je me suis retenue de danser. Finalement, l'écoute avec son enthousiasme pour ce qu'elle fait, m'a donné l'illusion d'un espoir dans mon avenir en tant qu'étudiante car auparavant j'étais angoissée de ne pas savoir ce que j'allais faire de ma vie. Je le suis encore mais en repensant à ses paroles, je me sens rassurée. »



Art et cultures contemporaines

Feuille de route ♦ Université de Montpellier



Service art & culture
Direction vie des campus

CC 438 - Bâtiment 5 - Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier Cedex 5
Contact : dvc-culture@umontpellier.fr

www.art.edu.umontpellier.fr



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER